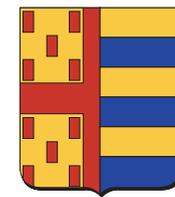


GUÉNANGE À LA UNE



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE GUÉNANGE

NUMÉRO 02



TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA VILLE



LE GIRATOIRE, ENFIN !



LA BONNE SURPRISE DE LA RENTRÉE



DES RÉFÉRENTS À L'ÉCOUTE



RETOUR SUR LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

QUELQUES TEMPS FORTS 2021



La fête tout l'été avec les Estivales !



La ville s'est équipée d'un triporteur pour le ramassage des déchets.



Le feu d'artifice a bel et bien illuminé Guénange !



Le succès de la Semaine du Développement Durable, avec le Conseil Départemental Junior.



Cet été, 8 Guénangeois, âgés entre 18 et 23 ans, sont venus renforcer l'équipe des espaces verts du service technique.



LABEL TERRE DE JEUX, en début d'année, la classe CM2 de M. Blanluet, de l'école Sainte Scholastique, a reçu la visite du Mosellan Quentin Bigot, médaillé d'argent aux championnats du monde de lancer de poids.

N°02 SOMMAIRE

5 LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

6 ÉTAT CIVIL

7 INFOS PRATIQUES

8 UNE VILLE EN ÉVOLUTION

10 L'ENVIRONNEMENT ÇA COMPTE

12 UNE VILLE QUI AGIT POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

14 SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

16 UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE

18 UNE VILLE QUI BOUGE

20 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

22 LE CONSEIL MUNICIPAL

23 L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Éditorial

PIERRE TACCONI
MAIRE DE GUÉNANGE

**Chères Guénangeoises,
chers Guénangeois,**

Je suis heureux de vous retrouver sous le format papier, dans ce bulletin municipal que nous avons repensé en début de mandat et qui chaque semestre vient reprendre l'essentiel de la vie de notre ville, de son assemblée, de ses acteurs, de nos partenaires et des orientations portées par la municipalité.

« Le présent est l'enclume où se fait l'avenir » Victor Hugo

Cet édito est donc à la fois une présentation de ce qui a été fait, mais aussi un espace pour se projeter ensemble, vers le Guénange de demain.

L'intérêt d'un Bulletin Municipal est de permettre à chacun de comprendre les différents aspects de la philosophie portée par vos élus.

Relancer une politique d'animation culturelle, ce qui grâce à un suivi minutieux des consignes sanitaires a pu être fait dès cet été.

Renforcer l'égalité de traitement et améliorer le service rendu à la population. En effet, notre commune s'est portée candidate à la labélisation « France Services » afin de créer un espace d'accueil qui permettra à tous nos habitants de trouver sur la commune un grand nombre de Services Publics dont nous sommes actuellement dépourvus ou distants (les Impôts, Pôle Emploi, l'Assurance Maladie...).

Cette reconnaissance viendra étendre l'Accueil Citoyen dont l'activité préfigure déjà du besoin de cette structure de l'Etat.

Ce bulletin est également l'occasion de se projeter et dessiner la ville que l'on souhaite

demain, avec un urbanisme raisonné prenant en considération son environnement et l'environnement.

C'est en ce sens que le conseil municipal a délibéré sur la création de 8 maisons dites « séniors » Boulevard du Parc, adaptées aux personnes à mobilité réduite. Elles viendront en cohérence des constructions existantes.

L'environnement est une dimension intégrée dans nos projets pour l'avenir de notre commune, que ce soit dans notre approche du nouveau groupe scolaire, où élèves, enseignants, élus et Office National des Forêts vont s'associer pour une école écologiquement responsable, ou par le prochain lancement du « permis de végétaliser » donnant l'occasion à tous les Guénangeois qui ont la main verte de participer à l'embellissement de leur quartier, de notre ville : Que de beaux projets à venir !

L'avenir de Guénange, c'est également l'avenir de nos associations, c'est pourquoi la municipalité continue de les accompagner en maintenant, par exemple, l'enveloppe de 52000€ dédiée à nos clubs sportifs.

Certains pourraient s'étonner du maintien de la totalité des subventions à des associations que la situation sanitaire a contraint à une baisse d'activités en 2021. Mais c'est justement pour les soutenir, les aider à reprendre vie et ne pas mettre en péril leur équilibre financier que la ville les accompagne. Dès lors, elles ont pu reprendre leurs missions d'encadrement et de loisirs en toute sérénité pour que l'offre sportive et culturelle demeure variée sur la ville.

Je vous souhaite une bonne lecture et à très bientôt dans les rues de notre commune.

**Votre Maire,
Pierre Tacconi**

Guénange à la Une - Journal d'information de la ville de Guénange - Octobre 2021
1 Place de l'Hôtel de ville, 57310 Guénange
Téléphone : 03 82 82 64 39 -
Suivez-nous : www.guenange.fr /
Adresse mail : guenange.mairie@guenange.com
Directeur de la publication : le Maire, Pierre Tacconi
Directrice de la communication : Marie-Rose Cintas
Conception et réalisation : le service communication
Crédits Photos : la ville de Guénange
Impression : Imprimerie L'HUILLIER
Tirage : 3600 exemplaires sur papier recyclé

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental de la Moselle est l'assemblée délibérante du département français de la Moselle, collectivité territoriale décentralisée.

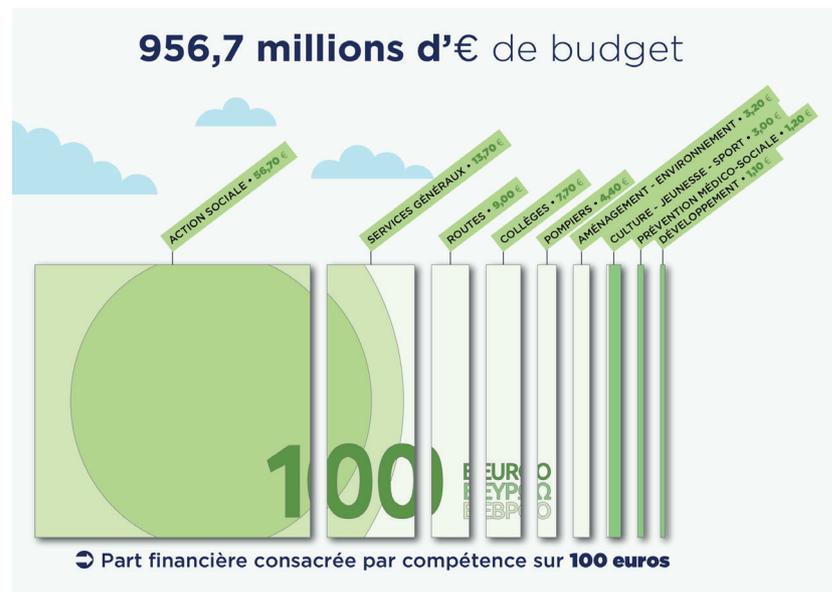
Son siège se trouve à Metz à l'extrémité Est de l'île du Petit Saulcy, face à la Préfecture de la Moselle.

Le Conseil Départemental de la Moselle comprend 54 conseillers départementaux issus des 27 cantons de la Moselle. Patrick Weiten en est le président depuis mars 2011.

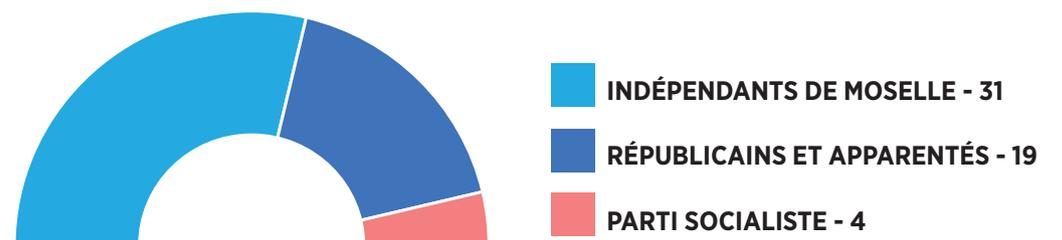
LES COMPÉTENCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

-  Action sociale (enfance en difficulté, RSA, handicap, personnes âgées)
-  Culture et Patrimoine
-  Sport
-  Enfance et Famille
-  Agriculture et Environnement
-  Routes et Voiries
-  Collège
-  Aide aux communes

BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE 2021



RÉPARTITION DES GROUPES POLITIQUES ENTRE LES 54 SIÈGES



“ LA POLITIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ! ”

EN 2022 LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AURONT LIEU PENSEZ À VOUS INSCRIRE EN MAIRIE !

Vous êtes nouveaux arrivants à Guénange, comment s'inscrire ?

Il est possible de faire cette démarche :

EN LIGNE

Vous pouvez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

Justificatif de domicile
Justificatif d'identité

Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales : www.service-public.fr onglet : papier-citoyenneté / élections. Vous pouvez vous y inscrire, vérifier que vous êtes bien inscrit, et/ou faire une procuration.

EN MAIRIE

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Merci de bien vouloir nous informer tout changement d'adresse au service des élections.

ENTRETIEN AVEC PIERRE TACCONI, MAIRE DE GUÉNANGE ET CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE METZERVISSE

Les 20 et 27 juin derniers, les Mosellans ont été appelés aux urnes pour choisir leurs représentants au sein de l'assemblée départementale. Chaque canton est représenté par un binôme paritaire de conseillers départementaux, secondé par un binôme paritaire de remplaçants.



Pierre TACCONI et Magaly TONIN ont succédé à Pierre ZENNER (Maire de Koenigsmacker) et Isabelle RAUCH (Députée) sur le canton de Metzervisse. Ainsi Guénange, commune la plus peuplée du canton gagne en représentativité au sein du Conseil Départemental de la Moselle, tout en assurant un maillage du territoire cantonal (Magaly TONIN conseillère municipale à Koenigsmacker, leurs suppléants étant Priscillia DORVEAUX conseillère municipale à Kuntzig et Patrick BERVEILLER Maire de Kemplich).

Nos conseillers sont désormais installés dans leurs fonctions depuis la 1ère réunion extraordinaire du Conseil Départemental du 1er juillet 2021.

Retour sur ces premiers temps forts avec Pierre TACCONI, conseiller départemental et Maire de Guénange :

“ Monsieur Tacconi, vous venez d'être élu, qu'avez-vous ressenti ?

Évidemment de l'émotion. J'ai revécu, avec plus d'intensité encore, les sensations qui m'avaient traversé lors de mon élection de 2015, quand j'accédais pour la première fois au Conseil Départemental de la Moselle en qualité de conseiller départemental remplaçant de Pierre ZENNER. C'est une immense fierté mais surtout une très grande responsabilité.

Comment avez-vous réagi au moment des résultats le soir du 27 juin ?

J'ai toujours pensé qu'il fallait distinguer l'essentiel de l'important. L'essentiel, pour moi, ce sont les proches, la famille, ceux qui se sont investis au quotidien pour cet engagement... C'est donc naturellement vers eux que sont allées mes premières pensées le jour de notre élection. Et c'est avec eux également que j'ai vécu la soirée du second tour. Les trois autres membres de cette équipe sont venus me rejoindre à Guénange où nous avons réuni nos proches et accueilli des soutiens.

«Avancer ensemble pour nos cantons et pour la Moselle»

Comment envisagez-vous votre action en tant que conseiller départemental ?

Avec Magaly, nous sommes les conseillers

de tous les citoyens de notre canton. Nous œuvrons collectivement pour les 38 000 habitants qui dans leur diversité font la richesse de notre territoire. Ma volonté est de travailler avec tous pour l'avenir de nos communes et celui de notre canton. Par ailleurs, nous avons opéré un réel rassemblement lors de ces élections : au sein de la majorité départementale, avec des élus d'horizons et de parcours différents, et surtout avec nos concitoyens. Car nous partageons tous la même ambition et le même projet, celui d'avancer ensemble pour nos cantons et pour la Moselle.

«Ma première priorité a toujours été et restera Guénange»

Quelles sont vos priorités en tant que conseiller départemental ?

Je suis un élu de terrain. Mon mode de fonctionnement est d'aller au contact de nos concitoyens, de m'imprégner des choses et des sujets, puis de faire porter notre voix au sein du Conseil Départemental de la Moselle. Nous mettons d'ailleurs en place une permanence itinérante, afin que les habitants puissent venir nous solliciter facilement et en tête à tête.

Je ne m'en suis jamais caché, ma première priorité a toujours été et restera Guénange. Je crois profondément que notre ville est un élément structurant de notre territoire, et que l'enjeu est de travailler au bénéfice de tous. Il n'est pas question de tirer toute

la couverture sur Guénange et d'abandonner le reste du territoire, au contraire ! Je pense que Guénange doit devenir l'un des moteurs de l'évolution de notre canton dans les années à venir.

Vous avez été choisi pour assurer la présidence de la commission de territoire de Thionville, comment abordez-vous la complémentarité de vos mandats ?

Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle, m'a proposé d'assumer cette responsabilité. Après en avoir discuté avec les élus et mes collègues, les choses se sont faites naturellement.

Nous avons considéré collectivement qu'il était important d'avoir un nouveau président de territoire pour dynamiser cette commission au niveau de notre bassin de vie, qui comporte les 4 communautés de communes et les 2 communautés d'agglomération du nord de la Moselle. Je vois ce rôle comme celui d'un animateur de groupe. Nous travaillerons en concertation avec toutes les forces vives du territoire. J'y vois une formidable opportunité de peser dans la balance et d'amener les élus à travailler en commun, tant en ma qualité de Maire de Guénange qu'en tant que Vice-Président de la Communauté de Communes, pour que notre territoire ait la place qu'il mérite dans le nord Mosellan.

”

ÉTAT CIVIL

Ils ont vu le jour

Bienvenus aux nouveaux petits Guénangeois et sincères félicitations aux jeunes parents.



Laura CLEACH - 15/08/2020	Sulyman HOHL - 09/06/2021
Samuel FLAK - 02/01/2021	Théo GURY - 09/06/2021
Yassine ZUMBERI - 11/01/2021	Noussayba LAHLAL - 14/06/2021
Hugo CANDASSAMY - 22/01/2021	Ethan TROGNON - 15/06/2021
Maéva VECLIN - 24/01/2021	Luna GIRARD - 16/06/2021
Raphaël KRAFCZYK - 03/02/2021	Keyden ROBITAILLE - 17/06/2021
Elio BACK - 03/02/2021	Soulayman EL KHARBILI - 18/06/2021
Elia PIERRET - 06/02/2021	Elyes FETTAH - 23/06/2021
Noam SAUVAGE - 06/02/2021	Lila FONNÉ - 01/07/2021
Elya GULLY - 11/02/2021	Valentin PHAN DINH - 04/07/2021
Samuel BENHAMOU - 11/02/2021	Hana KHEDIM - 16/07/2021
Luna ASTURI - 22/02/2021	Djéline SIDIBÉ - 22/07/2021
Assya GORID - 23/02/2021	Mila SEYCHELLES - 25/07/2021
Ilyan EL ATTARI - 27/02/2021	Issa DIOP - 28/07/2021
Noé WEBER STAHL - 17/03/2021	Evie ROCHER - 28/07/2021
Emy FEUGRAY - 28/03/2021	Lauriane HACH - 02/08/2021
Iyad SEGHEIR - 30/03/2021	Hilel AZGAGH BITI - 07/08/2021
Angéline DA SILVA GOMES - 02/04/2021	Jibril MOUNA KUS - 10/08/2021
Enola DEMANGE LOUIS - 04/04/2021	Nina DOIZENET - 11/08/2021
Princesse DIOMANDE - 06/04/2021	Ilyana MAGARD - 12/08/2021
Mathéo BENTO RODRIGUES - 10/04/2021	Fatima BENKHELIFA - 12/08/2021
Yassine LADDI - 14/04/2021	Maxime MAGNI - 16/08/2021
Khadija ELGUENDOUIZ - 20/04/2021	Aymen DELLALI - 18/08/2021
Séréna FINET - 17/04/2021	Rose PUDDU ROY - 20/08/2021
Ilyan EL BOUANANI - 17/04/2021	Eden RASOLO - 22/08/2021
Lyana CORPLET - 26/04/2021	Anis PEIFFER - 23/08/2021
Jaimy CLAUDE DOLCE - 04/05/2021	Matéo BAGNASCO - 28/08/2021
Mahyedine GALFOUT - 10/05/2021	Adela HALIMI - 01/09/2021
Akcim GOUDIANE - 10/05/2021	Erwan FINDLING - 06/09/2021
Ines ZEJNILOVIC - 14/05/2021	Constance SCHORSCH - 09/09/2021
Ahmed MOUSSA - 18/05/2021	Vince PAREL - 11/09/2021
Lucas GISCLARD - 22/05/2021	Yanis BELGHAOUTI - 18/09/2021
Eva-Katerina CHAVES PERELLI - 26/05/2021	Théa SCHWITZER - 19/09/2021
Lucas PORTEN - 27/05/2021	Safae EL BOUNI OULAHBIB - 19/09/2021
Jules MARCHESI BERTINET - 05/06/2021	Saoussen BENLEDRA - 21/09/2021

Ils se sont unis



Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés et pacsés !

Olivier WINTERSTEIN et Stéphanie CHAUDY - 17/04/2021
Loïc VANDERPOORTE et Mathilde MROWICKI - 22/05/2021
Pierre-Olivier POGGI et Laureen FRANCOIS - 22/05/2021
Youssef EL BOUAKILI et Djamilia KETANI - 22/05/2021
Judykaël MANCINELLI et Pénélope MOLA - 05/06/2021
Marcel KEUVREUX et Nelly KERN - 26/06/2021
Alexandre KARMÈRE et Céline BELFIORE - 26/06/2021
Mohammed BESSEGHIR et Myriam HAOUACHE - 03/07/2021
Gérard KLAM et Anne MUNIER - 03/07/2021
Clément GIRAND-SAUVEUR et Marianne LAURIA - 10/07/2021
Graziano RAFAELE et Nadia PENSATO - 17/07/2021
Djafar CHERIGUI et Julie NUVOLARA - 24/07/2021
Fanny REUX et Emelyne GURY - 31/07/2021
Aurélien ROGOWSKI et Aurélie LIEGAUT - 21/08/2021
Michel ALBERTINELLI et Sabrina SCAT - 28/08/2021

Ils nous ont quittés

Sincères condoléances aux familles et aux proches.



Abdelkader BEKKAR - 14/01/2021	09/04/2021
Yvette MEDER veuve LODI - 22/01/2021	Khadda OUADAH épouse KABIR - 19/04/2021
Zahra CHAMCHAM épouse ZGUIDA - 01/02/2021	Gilbert BLOQUET - 14/04/2021
Agnès GEOFFROIS épouse PEZZONI - 01/02/2021	Amparo BAUZA SAEZ veuve TU-NEZ CINTAS - 18/04/2021
Jacques GIGLEUX - 04/02/2021	Renée ELOY veuve QUÉNÉE - 23/04/2021
Antonia TELLEZ PARRA veuve DE LA BARRERA CASTELLANO - 30/01/2021	Sharon MARX veuve ONQUIERT - 01/05/2021
Adeline LATINOVIC veuve BONIFAZI - 02/02/2021	Hélène MATHIS veuve DILLEN-NEIDER - 16/05/2021
Raymond BENSI veuve ROSSI - 07/02/2021	Rosalie André BASTEL - 05/05/2021
Pierrot HAMEN - 17/02/2021	Jean BROUILLARD - 24/05/2021
Jean Claude HOLLENDER - 16/02/2021	Francisco SANCHEZ GIL - 01/06/2021
Olivier WENDEL - /02/2021	Michelle ALEXANDRE veuve AC-KERMANN - 01/03/2021
Stéphan DABROWSKI - 15/02/2021	Georges STECKLER - 09/06/2021
Pasqualina DEL PAPA épouse TARDDELLI - 19/02/2021	Roger FRANCOIS - 12/06/2021
Fatma DJIED veuve DAHMAN - 26/02/2021	Marie-Thérèse GREIVELDINGER veuve ROZIERE - 17/06/2021
Julien POULAIN - 05/03/2021	Madeleine BROLLO veuve MATHIS - 16/06/2021
Jean Claude BALLAND - 04/03/2021	Marie MIELCAREK veuve WAWR-ZYNOWICZ - 05/07/2021
Hubert POCACHARD - 01/03/2021	Antoinette PINÉRO veuve LEN-FANT - 08/07/2021
Edith BLESSING - 07/03/2021	Michel TSCHEMODANOV - 16/07/2021
Antonio ASTURI - 08/03/2021	Gisèle FELZ veuve SCHELLER - 01/08/2021
Giuseppe FIORI - 06/03/2021	Célestin HEIN - 03/08/2021
Jorge DA MOTA PINTO - 10/03/2021	Jean Marie MENZIN - 03/08/2021
Romualda FIORETTI veuve FIORI - 03/03/2021	Christian JACOTEZ - 07/08/2021
Sophia GRZELAK veuve KACZMAREK - 17/03/2021	Bénédict DOR - 09/08/2021
Marcelle GROSSE veuve BRONQUARD - 22/03/2021	Jacques LESTI - 11/08/2021
Louis DURAND - 24/03/2021	Rose Blanche MARCHE épouse LEBRUN - 17/08/2021
André ONQUIERT - 22/03/2021	Guy JACQUOT - 18/08/2021
Jeannine MAYETTE épouse BROUILLARD - 23/03/2021	Félicie GAUDE veuve KOCKLER - 19/08/2021
Jean-Claude MARCHAND - 24/03/2021	Yves LE GALL - 27/08/2021
Andres TUNEZ CINTAS - 25/03/2021	Marie ERMAN veuve CALVET - 10/09/2021
Belgacem BELGACEM - 25/03/2021	Christine KORPOL veuve MICHE-LITSCH - 16/09/2021
Christine CHAMPLON - 31/03/2021	
Matteo PINTUS - 17/03/2021	
Jean GEIS - 01/04/2021	
Ali HOCINE - 09/04/2021	
Marie BINDER veuve HOHL -	

Baptême républicain

Mateo MARTIN MALICK - 07/08/2021
Noé WEBER STAHL - 14/08/2021



LES INFORMATIONS PRATIQUES

La Mairie

1 place de l'Hôtel de Ville
03 82 82 64 39
guenange.mairie@guenange.com

Lundi - mardi - jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h00 - 16h

Bibliothèque François Mitterrand

1 Boulevard sous les Vignes
03 82 50 82 58
bibliotheque.guenange@guenange.com

Lundi - Fermée
Mardi - 15h - 18h
Mercredi : 9h30 - 11h30 / 14h - 17h30
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 14h - 17h30
Samedi : 9h - 12h

Centre social Louise Michel

1 rue Mozart
03 82 59 66 88
accueil-centre-social@guenange.com

Lundi - mardi - mercredi : 8h30 - 18h
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 8h30 - 17h

La Poste

Boulevard Division Leclerc
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

La déchetterie

Boulevard de la Tournaille
03 82 83 21 57
dechets@arcmosellan.fr

Du 1/11 au 31/03 :
Lundi : 14h à 17h
Mardi au samedi : 9h à 12h 14h à 17h
Du 1/04 au 31/10 :
Lundi : 14h à 18h
Mardi au samedi : 9h à 12h 14h à 18h

Salle Pablo Neruda

Boulevard Division Leclerc
03 82 50 72 55

Salle Voltaire

44 Boulevard sous les Vignes
06 88 81 49 95

Accueil Citoyen

Les jeudis de 14h à 17h sur rendez-vous
au Centre Social Louise Michel salle 2

03 82 59 66 88
accueil.citoyen.cslm@gmail.com

Conciliateur de justice

Tous les 1ers mercredis du mois, en mairie
De 9h à 12h sur rendez-vous
03 82 82 64 39 ou 06 50 70 12 18

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

L'agence Nationale des titres sécurisés a choisi d'ajouter la ville de Guénange à la liste des mairies déjà équipées, pour installer un dispositif de recueil directement connecté aux services de la Préfecture, avec le CERT à Metz (Centre d'expertise et de ressources des titres sécurisés Cartes Nationales d'identités /passeports) qui instruit toutes les demandes de titres sécurisés.

Sur le site de l'ANTS, il est possible de créer un compte et réaliser une pré-demande, (ce compte permettra aussi de réaliser d'autres démarches, comme une demande de permis de conduire, une carte grise, un titre de séjour...)

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Une fois la pré-demande validée, il suffit de se rendre sur le site de la ville guenange.fr, onglet bleu « votre mairie », « RDV CNI/Passeports », et choisir un créneau ou plusieurs selon le nombre de demandes sur l'agenda en ligne <https://www.guenange.fr/2161-1771-rdv-carte-d-identite-passeport>

Il est également possible de retirer un cerfa papier, et obtenir un rendez-vous directement en mairie.

Les plages horaires d'accueil sont du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la mairie et sur rendez-vous. Nos services peuvent aussi s'adapter pour accueillir des personnes sans rendez-vous, en fonction des situations.

L'activité a débuté en janvier 2020, et en presque 2 ans nous avons délivré environ 2100 titres sécurisés ! (CNI et passeports confondus) .

NB : depuis le 31 mai, le format des CNI a changé il est identique aux nouveaux permis de conduire.

TOUTE L'ANNÉE, APPLIQUONS LE SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE!

On peut rire, chanter et s'amuser
toute la journée,
mais toujours dans le respect du voisinage!

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. peuvent être effectués :

Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

L'utilisation de la musique, de jour comme de nuit, ne doit pas entraîner de trouble du voisinage.

Les cris et tapages nocturnes, notamment à la sortie des spectacles, bals ou réunions, sont interdits.

PRENONS SOIN DE NOUS !



UNE VILLE EN ÉVOLUTION

RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME PROJET BASE DE LOISIRS

Par délibération du conseil municipal du 30 septembre 2021, les élus ont approuvé à l'unanimité la révision allégée N°2 du PLU.

Cette procédure administrative avait pour objectif de permuter deux zones naturelles, la première existante dans le PLU comme zone Naturelle de Loisirs (NL) devient Naturelle (N). C'est à l'issue de l'exploitation des gravières par la société GSM, que le long de la RD60 à l'ouest de l'A31, de vastes étendues d'eau sont venues agrémenter le paysage.

Suite à cela, l'ancienne zone classée NL a développé un réel intérêt écologique pour la bio-

diversité de la faune et de la flore ; la nature y ayant progressivement repris ses droits. C'est pourquoi il a été décidé de la sanctuariser en la classant zone N Naturelle afin de préserver ce nouvel écosystème.

Aujourd'hui, la ville a la volonté politique de créer sur cette surface de 6 hectares environ une zone de loisirs. Pour cela, elle doit faire l'acquisition de différentes parcelles. Ce qui devrait permettre de créer pour tous les Guéangeois un endroit où il fera bon se promener, s'aérer et profiter : véritable zone de loisirs aménagée à l'entrée de la commune.



Plan d'hypothèse d'aménagement du site, document non contractuel.

DES RÉNOVATIONS ATTENDUES

Dans le cadre des travaux estivaux, les services techniques municipaux ont effectué de nombreuses interventions sur nos équipements publics : **installation de jeu pour enfants au centre social, remise à neuf des tables de ping-pong et installation de nouveaux bancs.**

La commune a également entrepris des travaux plus lourds.

Le gymnase Sainte-Scholastique affichait des signes intérieurs de fatigue.

Après l'application d'un traitement contre la remontée de l'humidité par capillarité, un nouveau parement a été posé et les murs de la salle entièrement repeints aux couleurs du blason de la commune. Un équipement apprécié qui accueille chaque hiver nos scolaires et de nos sportifs.

L'ancienne chapelle qui se trouve dans l'enceinte du cimetière a été rénovée.



Ses murs et sa toiture laissaient apparaître des fissures importantes. Pour que ce bâtiment continue de veiller sur nos défunts, la toiture a été remplacée et l'intérieur mis en peinture. Les services municipaux ont pris en charge l'ensemble des démarches, notamment la mise en consignation de la ligne Haute Tension qui surplombe l'équipement en collaboration avec le distributeur. Ces travaux ont été réalisés par

le personnel communal dans les règles de l'art, sous contrainte temporelle et pour un coût maîtrisé.

Dans le contexte d'un budget contraint, annoncé dès le débat d'orientation budgétaire, des travaux de voiries ont, tout de même, été réalisés sur la commune.



Tout d'abord pour pallier l'engorgement des abords de l'école Sainte-Scholastique, lié notamment au manque de stationnement, et pour répondre à un besoin, un projet a été proposé. Après plusieurs rencontres avec les riverains et échange avec le corps enseignant pour trouver une réponse la mieux adaptée, il a été décidé d'aménager un parking sécurisé de 18 places à l'arrière de l'école.

D'autres travaux ont été entrepris : le remplacement en enrobés des fosses creusées aux abords de Guéange Chauffage sur le boulevard Sous les Vignes pour faciliter les accès aux rues Pierre de la Madie et Victor Schoelcher.

Enfin, vous avez également pu observer un véhicule spécifique « le Blow-Patcher » qui constitue une solution innovante pour réaliser des réparations pérennes de la chaussée par exemple sur les fissures ou les « nids de poule » apparaissant souvent à la sortie de l'hiver.

Durant 3 jours, des travaux de ce type ont été menés notamment rue des Cordes, impasse des Petites Vignes à Guéange, boulevard de la Tournaille, Boulevard du Pont... et ainsi ont contribué à améliorer notre cadre de vie et nos conditions de circulation.

La Poste se déplace pour un meilleur service aux habitants.

La Poste occupe actuellement des locaux vieillissants situés place de l'Hôtel de ville. Depuis plusieurs mois, des travaux avec les élus ont permis de faire émerger une solution afin de trouver un nouveau local adapté au besoin d'aujourd'hui.

En effet, le nouveau bureau de poste viendra s'installer dès la fin d'année à la place de l'ancien salon de coiffure boulevard de la Division Leclerc. Ces travaux sont coordonnés avec l'aménagement de la placette de l'ancien café Bruno, créant ainsi la liaison piétonne entre la place de la République et le boulevard de la Division Leclerc. L'accès à la Poste et aux commerces existants en sera ainsi facilité.

Les dates importantes à retenir, comme indiquées par La Poste, sont les suivantes :

- Fermeture de l'ancien bureau de poste le mardi 9 novembre 2021 à 17h
- Ouverture du nouveau bureau de poste boulevard division Leclerc le mardi 16 novembre à 14h
- Le distributeur automatique de billets place de l'Hôtel de Ville sera hors service à partir du 10 novembre.
- Inauguration des nouveaux locaux courant janvier 2022.

ENFIN UN ROND POINT SÉCURISANT ! SORTIE A31/RD60 – RD61 VOIE COMMUNALE 1 GUENANGE

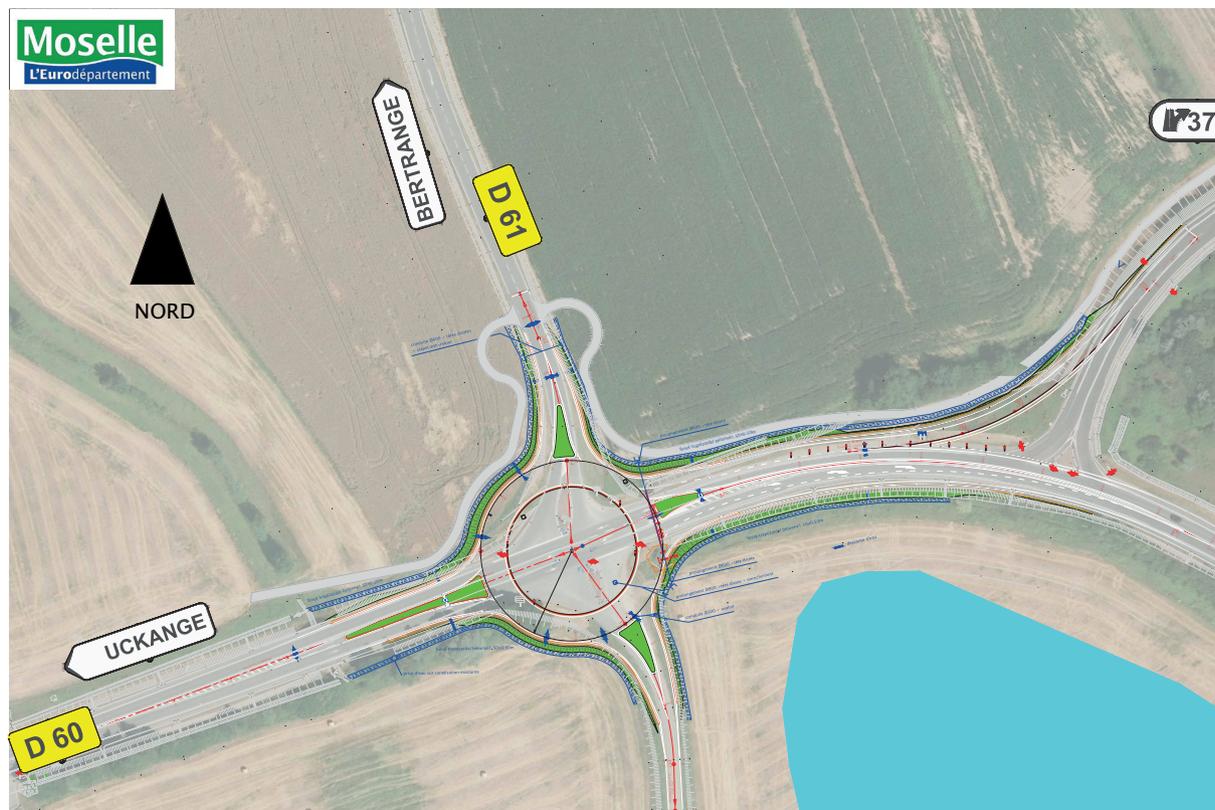
C'est désormais chose faite ! Les travaux d'aménagement du carrefour giratoire ont bel et bien débuté sur site et résultent d'un fort engagement de la municipalité auprès du département.

En effet, après avoir provoqué différentes rencontres avec les services du Département de la Moselle, le projet a pu aboutir.

Il s'agit de rassembler les deux carrefours RD60/RD61/Voie communale N°1 (en direction de la rue d'Uckange, basse Guénange) et RD60/bretelle de sortie de l'A31, autour d'un rond-point de 4 branches d'un rayon de 30 mètres.

Par délibération du conseil municipal du 30 septembre approuvée à l'unanimité, les élus ont autorisé Monsieur le Maire a signé une convention de partenariat définissant les conditions de réalisation et de financement de l'aménagement du carrefour giratoire.

Ce nouvel aménagement permettra de fluidifier la circulation entre les différentes bifurcations (voie communale n°1, rd61 en direction de Bertrange, sortie bretelle A31)



mais surtout améliorera les conditions de sécurité routière pour nos usagers.

La suppression du « stop » à la sortie de l'A31 en venant de Thionville permettra ainsi de réduire la dangerosité liée au croisement accidentogène entre les véhicules sortant de l'autoroute vers Guénange, et ceux circulant sur la départementale.

C'est un investissement primordial pour la

collectivité, car il s'agit d'une réelle avancée en matière de sécurité pour tous les habitants du territoire. Enfin cela permettra un certain désengorgement de la circulation sur cet axe très fréquenté.

Le coût de l'opération est estimé à un million d'euros, dont une participation forfaitaire de la Commune à hauteur de 100 000 euros. Ce montant sera inscrit au budget primitif de 2022.

La durée des travaux est estimée à 3 mois.



L'inauguration des travaux a eu lieu le 13 septembre 2021 en présence de Mr Weiten, Président du Conseil Départemental de Moselle.



QUELQUES CHIFFRES SUR LA CIRCULATION :

- ▶ 20 000 VÉHICULES PAR JOUR SUR LA RD60
- ▶ 6000 VÉHICULES PAR JOUR SUR LA BRETELLE A31
- ▶ 3500 VÉHICULES PAR JOUR SUR LA RD61 DESSERVANT BERTRANGE

L'ENVIRONNEMENT ÇA COMPTE

ESPACES SANS TABAC

Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de la commune afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et leur environnement.



C'est dans cette dynamique que le projet «ESPACE SANS TABAC» se concrétise. Le nom est sans équivoque, il s'agit de proposer des lieux sans tabac, dans des périmètres ciblant les lieux fréquentés par les enfants : autour des écoles et du centre social.

« Nous souhaitons ainsi dénormaliser le tabagisme dans ces espaces afin de réduire la présence de la cigarette dans le quotidien des enfants, et permettre à tous d'évoluer dans un espace sans tabac » nous explique Madame Noirot, adjointe à l'Environnement et au Développement Durable.

Le but n'étant pas de stigmatiser les fumeurs mais d'accompagner un changement d'habitude, et pour se faire, la municipalité met en place au centre social un dispositif d'aide. Durant le mois sans tabac, deux demi-journées sont proposées pour les personnes souhaitant un accompagnement dans la gestion de leur consommation. (sur rendez-vous, le 19 novembre de 8h00 à 12h00 et le 24 novembre de 13h00 à 16h00).

«Espace sans tabac» est un label de la ligue

contre le cancer, et le projet est mis en place avec la municipalité de Guénange et le conseil municipal des enfants.

Dans l'intérêt des enfants, le tabac sous toutes ses formes ne sera désormais plus autorisé dans ces espaces labellisés : Ecole Saint Matthieu, école Sainte Scholastique, école Capucines, collège René Cassin, périscolaires, Centre Social Louise Michel.

Des actions de sensibilisation du public seront menées en complémentarité.



LE MÉGOT EN 3 PICTOS



Le tabac est la **PREMIÈRE** cause de mortalité dans le Grand Est.



Un filtre de mégot pollue jusqu'à **500 litres d'eau**.



Les mégots sont la **PREMIÈRE** source de pollution des océans.

JARDINS PARTAGÉS

Financé par la commune et le dispositif «France Relance», un projet de jardin partagé a vu le jour récemment.

La ville travaille en partenariat avec Apsis Émergence, un acteur privilégié en contact quotidien avec la population au sein de la ville. Les jeunes, les bénévoles et Monsieur Pascal, «emploi aidé» employé par la commune pour ce projet sont très investis et le jardin prend forme.

Pas besoin d'être « jardinier du roi » ! Venez expérimenter, échanger, semer, planter et récolter, tout en tissant des liens.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre service développement durable : nature@guenange.com **03 82 82 64 39**, ou à vous rendre sur place. Le jardin partagé se situe aux abords des locaux d'APSIS Émergence.



COMPOSTEURS

Vous avez déjà pu le constater, la municipalité a installé 3 composteurs au cimetière. Ce nouveau dispositif est mis en place avec le soutien de la CCAM.

Les déchets récoltés seront revalorisés en compost, pour l'aménagement paysager de la ville.

Merci de votre collaboration à ce geste éco-citoyen !

Ce geste pour la planète n'a que des avantages :

- Une diminution de la production de déchets

- Réduction du coût de l'enlèvement des déchets)

- Enrichissement des sols de la commune

Rappel :

Dans les composteurs je mets uniquement : Les fleurs fanées ou coupées, les plantes vertes, les cartonnages, le papier kraft. Le reste c'est pour le conteneur plastique !

LA SEMAINE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Améliorer la qualité de vie, aujourd'hui et demain, pour tous» c'est essentiel pour la municipalité.

Apprendre à vivre mieux passe par une multitude de petits gestes simples au quotidien, qui s'acquièrent dès l'enfance. C'est pourquoi la sensibilisation auprès du jeune public est primordiale.

Toute l'année, des ateliers d'approche environnementale sont proposés au périscolaire, au centre social, et par le biais des « Ateliers jeunes ». Les écoles, collèges et IME jouent également un rôle majeur dans cet apprentissage : tri sélectif, réhabilitation de l'arboretum, etc.

Pour autant, toutes les générations ont un rôle à jouer. Il n'est jamais trop tard pour apprendre ou réapprendre. Dans cette optique, la Semaine du Développement Durable (SDD) a rassemblé à la rentrée toutes les bonnes volontés, des plus petites au plus grandes.

« Écoutez-nous, agissez avec nous », tel est le mot d'ordre du Conseil Départemental Junior de Moselle, qui a lancé cette semaine d'action le 25 septembre.

La première journée a mixé des jeux, des



quizz, des ateliers «DIY* ». Ainsi, nous avons pu apprendre à préparer des tablettes lave-vaisselle, lessive, bombes à graines, à customiser des tee-shirt, etc.



*DIY : Do It Yourself = Fais le toi-même

Dans l'après-midi, une grande cleanwalk (marche de nettoyage) a permis de ramasser plus de 30 kilos de déchets dans le centre-ville. Ceux-ci sont venus s'ajouter aux 60 kilos de déchets recueillis la veille par les collégiens de René Cassin aux abords de la forêt.

Quelle chance pour Guénange d'abriter une forêt, les promenades en sont d'autant plus riches et agréables !

Une jolie balade dominicale menée par Apicool a d'ailleurs mis en lumière le pouvoir des fleurs, leur bienfait médicinal et nutritif. Lors d'une journée spécialement réservée aux scolaires, ceux-ci ont découvert le monde des abeilles grâce au CETAM (Centre d'Études Techniques Apicole Moselle) présent sur notre commune. Ils ont aussi découvert le cycle de vie des déchets, et l'importance de bien les trier.



Ces petits ateliers de sensibilisation ont enchanté les écoliers. Afin de concrétiser les apprentissages de la journée, chaque enfant est reparti avec une bombe à graines mellifères.

Celle-ci se sème, à l'image d'un avenir meilleur.

La 2^{ème} édition de la SDD s'est terminée sous le soleil, en réunissant un public plus âgé, mais tout aussi désireux d'apprendre une nouvelle façon de conserver ses légumes, grâce à la lactofermentation.

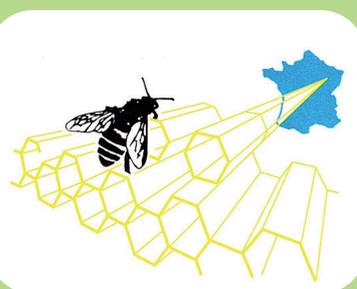
Parallèlement à cet atelier gourmand, le stand de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM) répondait à toutes les questions que l'on se pose sur le compostage.



En attendant la prochaine édition, n'oublions pas pour le bien de la nature :

Mégots → Cendriers
Canettes, sachets et masques → Poubelle
Déchets verts et gravats → Déchetterie

Arrêtons de polluer, on n'a pas de planète B !
Espérons qu'un jour il n'y ait plus besoin de cleanwalk !



CETAM

Le Centre d'Études Techniques Apicoles de Moselle - Lorraine est une association 1908 (en Droit local Alsace-Moselle).

Elle a été créée en 1998 à l'initiative de la Fédération des Syndicats des Apiculteurs de la Moselle qui regroupe l'ensemble de l'apiculture mosellane soit actuellement près de 1200 membres.

Grâce à son laboratoire d'analyses des miels, installé à Guénange, l'ensemble des apiculteurs français peut faire contrôler l'origine botanique et la qualité de leurs miels.

Ce laboratoire est connu internationalement et reçoit pour analyses des miels du monde entier, du cercle polaire à la forêt amazonienne en passant par les Amériques et la Polynésie. Devenu une référence dans le monde apicole, il accueille des professionnels et des étudiants de tous horizons.

Les travaux du CETAM font régulièrement l'objet de publications dans des revues internationales.

Grâce au CETAM, Guénange est connu mondialement dans le microcosme de l'apiculture.

UNE VILLE QUI AGIT POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

UN NOUVEAU VÉHICULE ET UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE POUR LA POLICE INTERCOMMUNALE

Vous les avez très certainement croisés cet été au détour d'un évènement ou lors d'une mission de terrain.

La Police Municipale a deux nouveaux agents intercommunaux.

L'agent Guillaume Gazaix, issu des rangs de l'Armée, vient nous apporter sa rigueur et son dévouement. Quant à Christopher Lobstein, fort d'une expérience de dix an-

nées en police municipale et gendarmerie, il renforcera l'équipe existante de son œil neuf.

Un nouveau véhicule vient remplacer celui fatigué par 17 ans de bons et loyaux services. Le 2008 vient ainsi apporter à notre équipe un deuxième outil de qualité pour le service rendu à notre population.



EXPÉRIMENTATION DU CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION DEVANT LE COLLÈGE RENÉ CASSIN



Afin de sécuriser le parcours des piétons, de diminuer le trafic de circulation routière et de mieux réguler les stationnements devant le collège, le sens de circulation a été modifié.

La municipalité expérimente depuis avril la création d'une Zone Urbaine. Il s'agit d'une modification du régime de circulation, depuis l'intersection de la rue Mozart et de la rue de l'École, vers le parvis du collège René Cassin, le parking de bus scolaire et le parking de la forêt. Les parents d'élèves peuvent accéder au parking de la forêt par

la rue de Rome, via la rue du Bois, pour y déposer leurs enfants et redescendre par la rue Mozart.

Le dépôt minute à hauteur du collège est supprimé avec obligation aux véhicules des parents d'élèves d'emprunter le parking de la rue de l'École pour y déposer leurs enfants.

Ces modalités seront appelées à être réexaminées après l'ouverture du nouveau groupe scolaire.

LA PECCRAM INTERVIENT AUPRÈS DE NOS ENFANTS

(Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure)

La ville de Guénange a souhaité faire intervenir, pendant les mercredis récréatifs, une intervenante PECCRAM qui au travers de diverses activités a sensibilisé les enfants au risque d'accident par morsure canine.

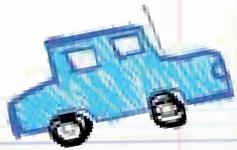
Respecter l'animal, anticiper ses réactions et expressions, demander l'autorisation au maître avant de l'approcher, réagir face à un chien qui semble agressif tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont autant de points qui ont été abordés avec les enfants du mercredi récréatif.



Un nouveau DICRiM (Document D'Informations Communal sur les Risques Majeurs) paraîtra très prochainement.

Vous pourrez consulter ce document sur le site www.guenange.fr.

Il sera également possible de venir retirer un exemplaire papier en mairie lors des horaires d'ouverture.



Je m'appelle Alix et j'ai 7 ans et demi. Cette année j'entre au CE2.
Tous les matins, c'est pareil : Papa me conduit à l'école, et je vous dis pas la galère pour trouver une place où garer la voiture. Papa pense que je peux descendre de la voiture tout seul, mais moi je préfère quand il m'accompagne devant l'école. Et puis de toutes façons, quand je dois descendre de la voiture, c'est toujours en vitesse en plus, et je dois marcher sur la route, et moi j'ai peur. C'est vrai quoi, Papa et Maman me disent depuis tout petit de bien traverser sur les passages piétons, alors pourquoi le matin je devrais aller sur la route avec plein de voitures partout ? C'est super dangereux ! Je dis pas ça pour rigoler hein, c'est vrai ! Je me souviens, au CP, Ma copine Nadia elle a bien regardé à gauche mais elle avait pas vu une voiture parce qu'elle était cachée par une autre, et elle a failli être renversée !

Pauvent, papa râle, et se gare n'importe comment, soit devant un garage, soit en double file, soit sur le trottoir. Du coup, les autres parents râlent aussi, parce qu'ils ne peuvent plus marcher sur le trottoir ou sortir de leur garage. Même que des fois, j'entends des gros mots. Papa aussi il en dit souvent le matin, mais il me dit de pas le dire à Maman. Franchement, c'est déjà pas rigolo tous les jours de se lever pour aller à l'école, alors si en plus tout le monde se met à râler !

Alors à la rentrée ce que j'ai dit à Papa, c'est que j'aimerais arriver un tout petit peu plus tôt, comme ça on trouverait de la place un peu plus loin et on pourrait faire le reste du chemin à pieds.

On a réussi 3 fois depuis le début de l'année et moi je trouve que c'est déjà un bon début !

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ - DU 15 AU 20 NOVEMBRE 2021



Repoussée l'an dernier suite aux restrictions sanitaires, désormais c'est acté, nous pouvons vous annoncer que la Semaine de la Sécurité, Prévention et Citoyenneté se déroulera à Guérange du 15 au 20 novembre 2021.

Parce que la sensibilisation doit se faire dès le plus jeune âge, les écoles joueront un rôle majeur dans cette action. Un rallye piéton sera organisé le vendredi 19 novembre pour les élèves CE1 et CE2 des écoles Saint Matthieu et Sainte-Scholastique. Au collège, la gendarmerie interviendra pour éveiller les élèves de 5^{ème} aux dangers et aux bonnes pratiques de l'usage des 2 roues (cycles, trottinettes...).

Dans une démarche de développement de la citoyenneté seront également proposés des ateliers de sensibilisation aux dangers d'internet, au

harcèlement et de prévention des addictions.

De nombreuses autres activités seront proposées tout au long de la semaine, dans différents lieux de la ville, et pour tous les publics : ateliers associatifs, actions de la gendarmerie, des pompiers, de la prévention routière ou encore de la protection civile.

Le vendredi 19 novembre à la salle Voltaire, vous aurez la possibilité de tester et réviser vos connaissances à travers un quizz « Code de la route » proposé par l'auto-école Jeannot.

Le manque d'expérience, de vigilance ou les comportements parfois inadaptés, mais aussi la méconnaissance de règles parfois élémentaires nous mettent tous en danger. Ce sujet, d'une importance capitale, mérite toute notre attention. La sécurité, nous le savons, c'est l'affaire de tous !

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

UN KIT DE RENTRÉE SCOLAIRE ADAPTÉ

On se souvient tous (ou presque) de notre entrée en CP. Quelle aventure ! Parachuté dans la cour des grands, on se retrouve, intimidé, dans une toute nouvelle vie scolaire, avec la plupart de nos repères à reconstruire.

C'est ainsi dans une idée d'accompagnement et d'équité que la municipalité a tenu cette année, et c'est une grande nouveauté, à offrir un kit de rentrée scolaire à chaque élève des classes élémentaires de Guénange.

Le jour de la rentrée, Monsieur le Maire, accompagné d'Élus se sont rendus dans les classes de CP des écoles Sainte Scholas-tique et Saint Matthieu, afin de distribuer toute cette dotation de matériel.

À chaque élève, son kit, du CP au CM2, pour le plus grand plaisir des enfants.

Madame Roser, adjointe à la vie scolaire, a construit ces kits en concertation avec les enseignants, afin de répondre au besoin de chaque classe d'âge. Ainsi, quand les petits CP déballetent leurs crayons, feutres et ardoises... les CE2 quant à eux, découvrent équerre, calculatrice, compas... Tout a été conçu pour être adapté à chaque programme.

Un coup de pouce financier non négligeable pour les familles, certes, mais aussi un joli symbole d'égalité, tous les enfants ayant reçu la même qualité de matériel.

« Il est important pour nous de distribuer du matériel de qualité » insiste d'ailleurs l'Élue. « Il faut éviter au maximum le gaspillage, il n'est en effet pas nécessaire de renouveler les fournitures à chaque rentrée scolaire, un crayon déjà taillé peut tout à fait faire l'affaire, du moment qu'il écrit ».

Une nouvelle année scolaire débute pour les écoliers guénangeois et c'est maintenant à eux d'écrire leur propre histoire !



NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

C'est un chantier fastidieux qui a été repris au début du mandat. Il a fallu réagir rapidement afin d'agir pour que le nouvel établissement soit adapté aux besoins de nos scolaires et de ses occupants et ainsi faire en sorte que l'emménagement futur se déroule dans les meilleures conditions.

Cependant, les derniers travaux sont encore importants : modification des sanitaires non adaptés, visiophone, raccordement à la fibre, création d'une clôture d'enceinte et d'un parking qui viendront sécuriser cet espace dédié à l'accueil des maternelles, élémentaires et des utilisateurs du périscolaire.

Les élèves auront la joie, au printemps, de découvrir leurs nouveaux bâtiments dans

l'ancien lycée Cressot, face au collège.

Afin d'optimiser autant que possible la capacité de ces nouveaux espaces, ceux-ci seront mutualisés entre l'école et le périscolaire : activités sportives ou artistiques auront désormais un lieu d'expression.

« Bien qu'il n'y ait pas eu de gymnase conservé dans le projet de cette nouvelle école, nous avons apporté les ajustements structurels permettant une partie des pratiques sportives au sein du périscolaire. Tout sera sur place et à disposition des élèves » précise Mme Roser. Il s'agira là d'un gain de temps non négligeable pour profiter des espaces nouvellement créés.



L'ÉCOLE DU BOIS DEVIENT LE RENOUVEAU DU MULTIACCUEIL COMMUNAUTAIRE « LES COCCINELLES »



Après des travaux de désamiantage de l'ancienne École du Bois, les travaux de gros œuvre sont venus démolir une partie de l'école en vue de sa transformation, pour accueillir le multiaccueil communautaire « Les Coccinelles ».

Une extension est venue s'ajouter à l'arrière du bâtiment, ainsi, au fil des mois, les 654 m² prenaient forme pour accueillir prochainement les enfants du territoire de l'Arc Mosellan.

La réouverture de l'actuel multiaccueil, situé boulevard du Pont à Guénange, aura lieu le 8 novembre 2021, rue de l'École. Ces nouveaux locaux permettent d'augmenter l'agrément de la structure de 25 à 30 places et offriront aux enfants, à leur famille et aux professionnelles un nouveau cadre d'accueil et de prise en charge.

Deux sections ont été aménagées afin de mieux respecter le développement des enfants, leurs rythmes quotidiens et leurs besoins. Des espaces plus spacieux et mieux aménagés permettent de décroisonner les groupes d'enfants (jeux d'eau, motricité, bibliothèque) afin de leur proposer des prises en charge autour de thèmes variés.

«Ce nouvel équipement est une renaissance pour l'ancienne crèche municipale, comme pour l'ancienne école dont la réhabilitation vient réhausser la qualité et la capacité d'accueil de nos tout-petits» nous explique Monsieur Le Maire.

Les horaires et jours d'ouverture restent inchangés.

Les familles et professionnels de la garde d'enfants à domicile pourront également retrouver une antenne de l'itinéRAM (Relais Petite Enfance de l'Arc Mosellan) pour leur recherche d'un mode de garde, un accompagnement autour de la législation et du contrat de travail et des informations relatives aux animations hebdomadaires.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

le Pôle Petite Enfance au 03 82 83 64 63

ou par mail à : petite.enfance@arcmosellan.fr



Enfin, dans le but d'améliorer la fluidité de la circulation sur les routes adjacentes ainsi que pour faciliter le stationnement aux abords de cet établissement situé dans le périmètre du collège, des horaires décalés ont été mis en place :

Maternelle et Élémentaire :
8h30 - 11h50 / 13h35-16h15

Collège :
8h05 - 12h05 13h05-16h05

«Avec ces nouveaux aménagements nous souhaitons améliorer la cohabitation entre les différents établissements scolaires, et ce afin que le «vivre ensemble» et le respect mutuel des différents usagers fassent de ce lieu une vraie cité scolaire», ajoute Monsieur Le Maire.

2021 EN CHIFFRES



33,67€

Budget alloué par la mairie pour chaque élève guénangeois



5 887€

Subventions versées aux coopératives scolaires



19 221€

De mobilier pour les nouvelles classes



1 582€

De matériel d'activités

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE

PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM DE L'EMPLOI

C'est un constat, l'emploi est une nécessité pour la municipalité. Il était primordial d'agir vite.

Initialement planifié en début d'année mais repoussé suite aux restrictions sanitaires, le forum de l'emploi a finalement pu faire une rentrée remarquée le 16 septembre 2021, à la salle Pablo Neruda. Il s'agit là d'une grande première sur notre commune.

L'objectif est assez clair : accompagner et aider les Guénangeois et les habitants des communes voisines dans leur recherche d'emploi.

Pour autant, Monsieur le Maire et Madame Schurra, en charge de ce projet, insistent sur le caractère « tout public » de cet événement.



À travers une large offre d'emplois et de formations proposée, tous les demandeurs d'emploi pouvaient s'y retrouver.

Le maire le sait, une attention particulière doit être apportée aux premiers pas dans la vie professionnelle. « Lorsqu'on ne bénéficie pas d'expérience ou pas encore de qualification spécifique, la recherche d'emploi s'avère encore plus compliquée. Ce forum était aussi destiné à ces personnes, en effet les employeurs présents y ont proposé de nombreux postes où motivation et envie d'apprendre un métier étaient la clé de l'embauche. »

Ce forum s'est tenu en collaboration avec le Pôle Emploi, de grands centres de formation tels que l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) et la Mission Locale, mais aussi de grandes enseignes, notamment Lidl et Castorama, et a bénéficié de la subvention du dispositif d'État « Politique de la ville ».

Monsieur le Maire, Pierre Tacconi, Magaly Tonin, conseillère départementale, et Arnaud Spet, président de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, ont fait le tour des stands pour recueillir les avis enthousiastes des employeurs et formateurs présents.



Une enquête réalisée sur place auprès de la centaine de visiteurs présents nous permet d'affirmer que la grande majorité des sondés se sont montrés satisfaits de leur visite.

D'ailleurs, les retours de Pôle Emploi nous apprennent que des emplois ont déjà été pourvus suite à cette manifestation.

Une première édition très concluante, qui laisse présager le renouvellement de ce forum.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

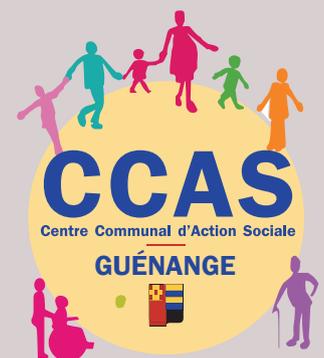
La solidarité en action

La CCAS, acteur majeur de la politique sociale municipale, est une instance communale présidée par le Maire et gérée par un Conseil d'Administration composé d'élus et de citoyens.

Il intervient principalement en direction des personnes en difficultés :

les familles, les personnes âgées, les personnes en situation d'handicap et celles qui sont sans emploi.

Cette structure d'accueil, d'écoute et d'accompagnement s'adresse à tous les Guénangeois.



POUR TOUS

- Apporter une écoute en toute confidentialité et accompagner dans les difficultés du quotidien en partenariat avec différents organismes de solidarités.
- Attribuer des secours d'urgence pour mieux surmonter les difficultés de la vie. Bons alimentaires, aides pour le paiement des factures d'énergie et de loyer (versées directement aux créanciers).

Pour nos séniors :

- Combattre la solitude (goûters musicaux, colis de fin d'année, etc)
- Accompagner financièrement le portage de repas à domicile (selon revenus, à partir de 65 ans).
- Assurer un contact téléphonique dans les cas de grandes chaleurs et de grands froids ou en période de crise pour apporter des solutions adaptées.

Accompagner les personnes rencontrant des difficultés pour se loger :

- Le CCAS recense les demandes de logement social sur la commune en partenariat avec les bailleurs sociaux.
- Offrir une domiciliation : elle donne à toute personne sans domicile fixe ou stable une adresse postale et administrative et permet ainsi l'ouverture aux droits civiques.

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale noue une relation démocratique plus directe et plus proche avec ses concitoyens. La mise en place des référents de quartier participe à cette volonté municipale de développer des modes d'information et d'expression directe des citoyens.

Le référent de quartier, de par sa proximité géographique, est un maillon important de la démarche. Il est, en effet, au cœur des problématiques de son quartier et constitue donc un relais naturel des habitants vers les élus et inversement.

Marc Schivre, adjoint à la Proximité et à la Démocratie Participative, coordonne l'ensemble du dispositif.

Tout l'été, des visites ont eu lieu dans les différents quartiers. Les Guénangeois ont pu être entendus directement par le Maire, accompagné d'élus et du référent, pouvant ainsi échanger avec eux.

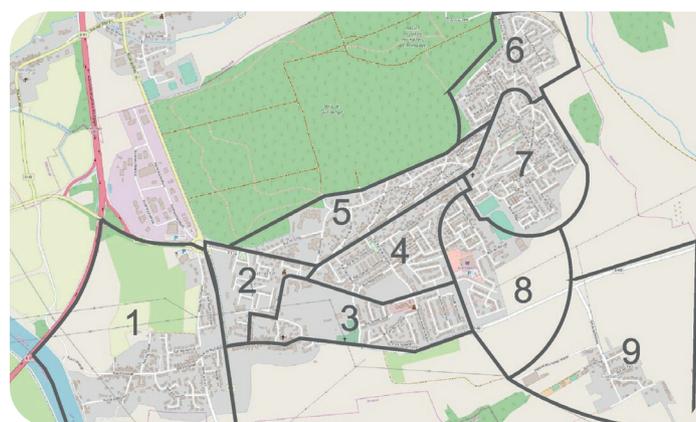
Certaines demandes ont pu être traitées et réglées rapidement, comme le remplacement d'un panneau ou la réfection d'un «nid de poule».

D'autres plus complexes nécessitent soit une planification plus longue, soit une analyse plus fine pour apporter une solution adaptée.

Vous pouvez solliciter le référent de votre quartier pour poser une question, faire une remarque ou proposer une idée. Il transmettra ces éléments aux élus qui, en retour

et dans la mesure du possible, lui apporteront les informations nécessaires à la compréhension des solutions apportées.

Ces visites de quartier ont constitué des moments d'échange privilégiés avec les Guénangeois. Comme déjà annoncée, le maire reconduira cette tournée au cours du mandat.



Marc Schivre, Adjoint à la Commission Proximité et Démocratie Participative : 06 86 23 09 04

Quartier 1 : M. LECRIVAIN Bernard

Quartier 2 : M. BENTALIB Smain

Quartier 3 : M. QUEDOC Philippe

Quartier 4 : Mme CHARON Yolande

Quartier 5 : Mme THIERRY Evelyne

Quartier 6 : Mme SENSENBRENNER Laetitia

Quartier 7 : M. GAUDEY Arnaud

Quartier 8 : M. POLLEDRI Marc

Quartier 9 : M. NERDEN Jonathan

L'ACCUEIL CITOYEN

Un lieu d'accueil et d'écoute s'est créé en février dernier. Porté par une forte demande, ce projet d'accueil citoyen est devenu réalité au centre social Louise Michel.

Il s'agit d'un service public de proximité, accessible aux Guénangeois et aux communes avoisinantes.

Il vous apporte une aide et un accompagnement dans vos démarches administratives diverses : aides sociales, santé, retraite, téléphonie et internet, logement, etc.

« Une simple formalité administrative peut parfois relever du parcours du combattant, aussi nous avons à cœur d'aider les Guénangeois, en les dirigeant vers les bons interlocuteurs. Nous les aiguillons au mieux afin de fluidifier leurs démarches adminis-

tratives », nous explique Monsieur le Maire .

« Un accompagnement administratif, mais aussi une écoute en toute confidentialité, essentielle sur des dossiers plus délicats » poursuit Monsieur Schivre.

Ce lieu se veut effectivement agile, confidentiel et accueillant, puisqu'il est aussi le bureau du conciliateur de justice deux mercredis dans le mois.

L'agent municipal se tient ainsi à votre service tous les jeudis de 14h à 17h sur rendez-vous au Centre Social Louise Michel salle 2.

Contact pour prise de RDV :

03 82 59 66 88

accueil.citoyen.cslm@gmail.com

#APTIC
LE PASS QUI RAPPROCHE
LE CITOYEN DU NUMÉRIQUE

Un nouveau service public sur notre commune !

Afin d'apporter de nouvelles réponses aux demandeurs d'emplois du territoire et Guénangeois notamment, la commune de Guénange, à travers son centre social, a candidaté, et a obtenu la «labellisation» APTIC, pour que nos citoyens les plus éloignés du numérique puisse bénéficier, via le chèque APTIC diffusé par Pôle Emploi, de cours utiles afin de leur permettre de développer l'autonomie numérique des bénéficiaires.

Depuis le 8 octobre, ce partenariat avec le Pôle Emploi de Thionville, permet donc aux demandeurs d'emploi de se former aux premiers niveaux d'informatique : utilisation d'internet, inscription en ligne, gestion de dossiers administratifs, etc.

UNE VILLE QUI BOUGE

Parce qu'elle est créatrice de lien social et de moments de partage, qu'elle favorise l'épanouissement de chacun, et qu'elle améliore notre façon de vivre à Guénange, les élus s'engagent pour redynamiser la culture.

LES ESTIVALES

Vous n'avez pas pu passer à côté, cette année a eu lieu la première édition des Estivales. Porté par Madame Cintas et la commission culturelle, le programme des festivités et animations a permis aux Guénangeois de redonner de belles couleurs à un été quelque peu maussade. Il a été pensé pour tous les âges, pour tous les goûts, pour les habitants de tous les quartiers.

Si la pluie n'a pas épargné les nombreux événements, le soleil a brillé dans les yeux et les sourires des participants.

La soirée d'ouverture fin juin a donné le ton : la bonne humeur s'y est invitée et n'a plus quitté les Estivales.

De cet été nous retiendrons les «pogos» endiablés des enfants sur le rythme rock du groupe Echo Lali, les nombreuses activités des Guénange'Rit, les attrayantes structures gonflables de la CLCV.

Encadrés par l'association Rawdogs, les jeunes et les enfants ont pu profiter de cours de skate board, offerts par la municipalité.

Peut-être avez-vous, au fil de l'été, découvert les jolis galets décorés par les enfants à la bibliothèque ? Senti, lors de la soirée musicale italienne, les délicieuses odeurs de basilic du repas de l'association italienne guénangeoise (AFIG) et la bonne humeur des bénévoles de Guénangez-vous à la buvette ?

Les marchés nocturnes, grandement attendus, de par leur nouveauté, ont rassemblé de très nombreux promeneurs et le boulevard du Parc a pris un air de vacances, le temps de 2 soirées. Nous avons ainsi pu découvrir pléthores d'artisans locaux, ravis de faire découvrir leurs produits et leurs savoir-faire. Ils ont déjà indiqué qu'ils reviendront avec plaisir l'année prochaine.



Déjouant les pronostics les plus pessimistes, le feu d'artifice a bel et bien illuminé le ciel guénangeois. Accompagné du traditionnel bal, c'est cette année le 13 juillet, veille de la fête nationale, qu'il eut lieu. C'est ainsi sans se soucier du réveil matin que les Guénangeois ont pu danser jusqu'au bout de la nuit, sur une musique fédérant toutes les générations. Nouveau décor, nouvelle ambiance : tout a été revu pour redonner du peps à cette soirée de festivités.

Le lendemain, les commémorations officielles ont pris un air plus solennel. Le conseil Municipal des Enfants s'y est grandement investi, notamment son fier porte drapeau : Isaac Louridi.

Toujours dans une logique de démocratisation de la culture, à la mi-août l'Harmonie de Distroff a conquis le public en partageant avec lui les belles émotions que procure la musique d'une formation classique, et fin août la lecture publique de la bibliothèque a entraîné l'auditoire dans un voyage poétique « Entre terre et mer ».

Les amateurs de sciences n'ont pas été oubliés. La soirée des étoiles à Guélange, organisée cette année par la municipalité, aura permis à plus d'une centaine d'amoureux de l'univers de profiter de la beauté d'un ciel, pour une fois, estival.

L'incontournable fête de l'ail du Comité des Fêtes n'aura pas manqué à l'appel et a connu, comme à son habitude, un grand succès.

Malgré les aléas climatiques et législatifs de l'été, la municipalité a su s'adapter et trouver les solutions pour que la quasi-totalité du programme d'activités gratuites des Estivales puisse être maintenu. C'est un pari difficile que l'équipe municipale a relevé et nous pouvons d'ores et déjà affirmer la réussite de

cette première édition, et la volonté d'en asseoir la continuité.

LA REPRISSE DES SPECTACLES À LA SALLE VOLTAIRE

La Rentrée s'est célébrée avec la réouverture de la Salle Voltaire.

Cette reprise pressentie au début du printemps 2021, aura dû finalement être repoussée en raison des mesures de lutte contre la Covid 19.

C'est avec un grand soulagement que nous avons vu les portes de la salle Voltaire s'ouvrir à nouveau au public en septembre.

Les « Rôle...rit », une jolie satire du quotidien, a entamé cette reprise avec beaucoup d'humour. S'en est suivi le spectacle enchanteur de Mélyne en trio, une fée un peu fofolle, qui a embarqué les plus petits dans une revisite musicale et loufoque des contes traditionnels.

Un moment de franche rigolade attendait les spectateurs de « L'effet Dahomey ». Dans cette comédie de la Compagnie « Les Uns, Les Unes », l'auteur, comédien, metteur en scène, Roland Marcuola a interprété Peppino au projet insolite de s'ennuyer avec son ami Lulu, alias Patrick Roeser, pour prolonger la vie parce que c'est bien connu, quand on s'ennuie le temps passe moins vite.

« Chambre 13 » nous a tenu en haleine. La troupe Île en joie était ravie de revenir à Guénange. Le public était tout aussi enchanté de les retrouver, la preuve, la salle était pleine ! La municipalité nous garantie encore plein de jolies surprises pour cette fin d'année !

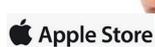
Quant à 2022, restez connectés, nous n'avons pas fini de vous faire rêver !

LA VILLE BOUGE, NE RATEZ PLUS AUCUN ÉVÈNEMENT !



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Événements locaux, actualités de la commune, informations coupure réseaux, alertes météo et bien plus encore !



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La municipalité initie "la Saison Culturelle" à la bibliothèque. L'objectif est de coordonner les animations à destination des lecteurs autour d'un fil conducteur qui rythmera la saison de septembre à août.

La culture nippone a été choisie pour la saison 2021/2022 : elle permettra de faire découvrir au public la littérature, l'art, les coutumes du Japon, autant de moyens détournés de susciter la curiosité et l'envie de voyager au travers des livres. Ainsi la bibliothèque entend bien ouvrir ses portes à un public encore plus large, du plus novice au plus aguerri des lecteurs et mener la démocratisation de la culture souhaitée tant par le maire que par l'adjointe déléguée à la culture.

Cette première thématique ouvre tous les champs des possibles : expositions, atelier mangas, culture du bonzaï, kamishibai... vaste univers dans lequel chacun pourra trouver les axes de lecture correspondant à ses centres d'intérêts.

Parallèlement, la bibliothèque continuera de s'inscrire dans plusieurs actions de la DLPB

de la Moselle (Direction de la Lecture Publique des Bibliothèques).

L'opération "Livres visibles" a permis à l'auteur Olivier Sorin, accompagné de son éditrice Morgane Laghi-Perseghin, de présenter en avant-première à nos lecteurs son dernier ouvrage « Sur le bout de la langue » paru aux éditions du Lac. Durant 3 heures, l'auteur et l'éditrice ont pu échanger avec le public et finir sur une séance de dédicaces.

« Esprits Livres » visera à rompre l'isolement des seniors par la fréquentation de la bibliothèque, lieu culturel de proximité.

Moselle déracinée commémorera le 80^{ème} anniversaire des évacuations et expulsions subies par les 300 000 Mosellans au cours de la Seconde Guerre Mondiale. Pour marquer ce fait important de notre histoire locale et s'inscrire dans une démarche de mémoire visant à ne pas oublier tous ces habitants de notre territoire (dont des Guénangeois) qui ont dû tout quitter du jour au lendemain, la bibliothèque municipale s'est associée à cette programmation.

- Les ados ont pu s'inscrire à un atelier manga pour faire le parallèle entre la vie d'un adolescent de notre région pendant la Seconde Guerre mondiale et un adolescent d'aujourd'hui en période de crise sanitaire.

- Deux expositions seront accueillies : « Déracinés de Moselle », une série de planches avec des dessins de la plume de l'artiste Éric Chapuis et des extraits de témoignages, et « Tranches de vie de la Seconde Guerre mondiale » proposée par l'association guénangeoise Vie&Culture.

- Danielle viendra raconter l'histoire de la famille de Victor Mertz écrite par son fils Gaston.

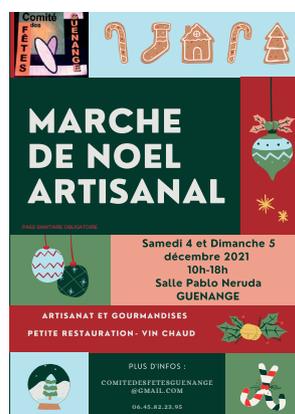
- Le spectacle musical « Une âme sur la frontière », interprété par la comédienne Marie-Hélène Féry vous fera entrer dans l'histoire d'une famille mosellane précipitée dans les affres de la guerre, le 26 novembre à la salle Voltaire.

Toutes les animations proposées dans le cadre de Moselle Déracinée seront gratuites.

Tél 03 82 50 82 58

bibliotheque.guenange@guenange.com

À VENIR FIN 2021



- 11/11** Thé Dansant – Guénangez-vous ! - Salle Pablo Neruda
- 11/11** Hommage aux morts pour la France - Cérémonie devant le monument aux morts
- 13/11** Théâtre « Un p'tit coin d'Paradis ? » Hommage à Brassens – Compagnie les Uns les Unes - Salle Voltaire
- 21/11** Spectacle enfants – SUR LES TRACES DU SOTRÉ - Les Trouvères du Tillet – Salle Voltaire
- 21/11** Moselle Déracinée – Compagnie Nihilo Nihil – ON NOUS DIT QU'ON VA DANS LA VIENNE - Centre social Louise Michel
- 26/11** Spectacle musical - UNE ÂME SUR LA FRONTIÈRE - Marie-Hélène Féry - Salle Voltaire
- 27/11** Concert LES VIEILLES CANAILLES - Savino Vallone - Guénangez-vous ! - Légendes de la variété-rock française Jacques DUTRONC, Eddy MITCHELL, Johnny HALLYDAY et Michel JONASZ - Salle Voltaire
- 05/12** Marché de Noël Artisanal – Comité des Fêtes - Salle Pablo Neruda

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

TICKET SPORT MUNICIPAL

La municipalité revoit les modalités d'application du Ticket sport.

Finis le coupon « à l'ancienne » rempli individuellement ! Désormais les clubs transmettront les reprises des ligues pour les inscrits de moins de 18 ans. La valeur sera directement déduite de la cotisation de tous les Guéangeois.

ASG - ATHLÉTISME UNE COURTE SAISON PLEINE D'ESPOIR

La Covid a retardé l'organisation de compétitions d'athlétisme jusqu'à la fin mai. À la reprise, il a fallu que les clubs s'organisent entre eux pour créer des épreuves avec un nombre d'athlètes limité du fait des contraintes sanitaires.

Malgré tous ces obstacles, une athlète de Guénange, Romane VELLE, en ce mois de juin 2021, a tiré son épingle du jeu. Privée de compétitions pendant une bonne partie de la saison sportive, il fallait faire preuve de volonté pour espérer réaliser des performances entraînant une qualification au plus haut niveau. Après avoir été championne du Grand-Est en hauteur et avoir réalisé 1m62 sur cette épreuve, 12"97 aux 80m haies et 16"11 au 120 m, elle s'est qualifiée pour les finales nationales des pointes d'or à Tours où elle termine 39^{ème} française. Première qualification d'une Guéangeoise depuis la création de cette épreuve ! Elle a également été retenue en juillet pour la rencontre de coupe de France des ligues à Saint-Etienne.

Souhaitons un bel avenir sportif à Romane VELLE, qu'elle continue sur cette voie !



BALLONS O 4 VENTS



Amandine UGOLINI, présidente de l'association Ballon O 4 vents, succède à l'association Altitude 3000.

Pilote de Montgolfière depuis mars 2021, elle est prête à débiter activement l'association.

Elle propose des vols à frais partagés le soir en semaine ou les vendredi, samedi et dimanche matin et soir suivant la météo.

Elle est également à la recherche d'équipiers ayant le permis pour l'assister dans la préparation du ballon et le retrouver à l'endroit où il se posera.

Le rendez-vous se fait au parking du stade Léo Lagrange, et le lieu de décollage dépend de la météo ou des demandes particulières.

Vous pouvez la contacter au 07.83.14.83.19

LES 4 PRINTEMPS

Le club des 4 Printemps est heureux d'avoir repris son activité en septembre. Au programme de ce club sénior :

- Une semaine sur deux : jeux de sociétés (scrabble, cartes, etc) et goûter : café et brioches.

- Une semaine sur deux : loto avec 3 filets garnis à gagner puis goûter : café et brioches.

- Tous les 3 mois, on fête les anniversaires du trimestre passé avec un bouquet de fleurs pour les femmes et une bouteille de bon vin pour les hommes, en partageant de délicieux gâteaux !

- Une fois par an, une sortie restaurant chez le traiteur de Talange est organisée.

D'autres animations seront prévues courant de l'année 2021/2022, et de nouveaux jeux seront achetés plus faciles à manipuler pour les séniors.

À ce jour l'Association compte une quarantaine d'adhérents, venez nous rejoindre ! N'hésitez pas à vous inscrire en venant au centre social le jeudi après midi. La cotisation est de 10 euros.



VOUS POSSÉDEZ UN COMMERCE, UNE ENTREPRISE ?

VOUS SOUHAITEZ DIFFUSER VOTRE PUBLICITÉ
AUPRÈS DES HABITANTS DE VOTRE VILLE ?

N'hésitez pas à vous présenter
en mairie ou à écrire à
guenange.mairie@guenange.com

CASH-FLOW SE REMET EN MARCHÉ

L'association d'épargnants de Guénange et environs a repris ses activités en septembre. Depuis plus de trente ans, cette association permet à ceux qui le désirent de se créer une « cagnotte » en épargnant hebdomadairement la somme d'argent de leur choix. Il suffit d'être adhérent et d'alimenter régulièrement votre cagnotte pour pouvoir bénéficier des avantages de l'association :

- Participation à l'Assemblée Générale suivie en général d'un « casse-croûte très sympathique »
- Barbecue pique nique fin juin
- Le comité essaie de proposer au moins une sortie par an en fonction des propositions qui émanent de l'Assemblée Générale
- Repas de fin d'année avec remise de vos cagnottes fin novembre ou début décembre afin de faciliter vos achats de fin d'année. Le comité fait alors appel à un traiteur et à un DJ pour une après midi de folie.

Afin de réduire au maximum la participation financière de chaque adhérent à ces activités sans demander de subvention à la municipalité, l'association organise au moins un loto par an à la salle Pablo Neruda de Guénange.

Pour de plus amples informations sur Cash Flow vous pouvez contacter :

Anne Dufлот au 06 82 81 03 80 ou Séverine Baldasso au 06 83 61 70 70

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BASSE MOSELLE

Société Nautique de Basse Moselle ou SNBM. Un nom un peu long pour un club de voile certes discret mais dynamique.



La crise sanitaire a pesé sur notre activité, cependant, étant un sport de nature, elle a fait partie des premières activités autorisées à reprendre. Et nous avons pu compter sur la mobilisation de tous pour l'organisation et la mise en place d'un protocole sanitaire strict permettant une reprise dans les meilleures conditions.

De mars à novembre, nous avons accueilli nos adhérents mais également nos différents partenaires. Cet été, des jeunes dans le cadre des activités estivales organisées par l'Arc Mosellan et par Apsis Emergence ont pu ainsi s'initier à la voile, encadrés par nos bénévoles et moniteurs impliqués et dévoués. Une belle occasion pour certains jeunes habitants de la commune de découvrir que naviguer c'est facile et possible tout près de chez eux. Peut-être certains d'entre eux seront nos futurs compétiteurs. Car oui même si la SNBM est un club de l'intérieur, plusieurs de nos adhérents sillonnent les plans d'eau de France et prouvent que les marins d'eau douce ont du talent !

Vous voulez en savoir plus, et bien n'hésitez plus et venez à notre rencontre. Vous pourrez échanger avec nos adhérents Nous comptons en particulier sur nos nombreux licenciés guénangeois pour vous faire passer un moment de détente, dépaysant à deux pas de chez vous. Venir pour un essai est gratuit et ne vous engage à rien, si ce n'est au plaisir de se laisser porter par le vent.

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires.

Les mercredis, samedis et dimanches après-midi de mars à novembre.

site internet : <http://snbm.fr/> 06 85 94 08 92

Facebook : <https://www.facebook.com/snbm.moselle>

LES ARPÈGES

Malgré une certaine appréhension suite aux deux années liées au Covid 19, la rentrée de l'école de musique «Les Arpèges» s'est bien déroulée.

Les adhérents, anciens et nouveaux ont répondu présent et sont heureux de reprendre enfin cette activité culturelle, ludique et plaisante qu'est la musique.

L'association reprendra, si la crise sanitaire le permet, toutes leurs manifestations, avec notamment le concert de Noël des élèves de l'école de musique et le traditionnel concert de Nouvel An en janvier.

«Dans l'espoir de vous rencontrer comme élève ou comme public, la musique reste et restera un lien social de partage» Monsieur Befera, président de l'association.

LES TROUVÈRES DU TILLET



Les Trouvères du Tillet vous invitent à les rejoindre au Centre Social Louise Michel !

Vous avez envie de découvrir des danses traditionnelles ? Vous jouez d'un instrument ? Vous aimez chanter ? Bienvenue pour une Veillée Découverte conviviale !

Vous avez envie de participer à la création de nos nouveaux spectacles en tant que comédien, musicien, conteur ou danseur, venez nous rejoindre à nos répétitions les vendredis à 20h45 !

Vous auriez envie de nous rejoindre et danser ou jouer sans avoir à porter de costume ? Sans faire de spectacles ? Oui c'est possible aussi !

Vous aimez coudre, broder, tisser, faire de la dentelle, travailler le bois, faire des recherches sur le patrimoine de notre région, participer à des animations patrimoine ? Contactez nous !

**Pass sanitaire obligatoire, renseignements : trouveres.du.tillet@gmail.com
06 11 74 34 47**



CONSEIL MUNICIPAL

Chaque jour le maire et toute son équipe agissent pour vous.

À QUOI SERVENT LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL ?

La commune est administrée par un Conseil Municipal avec, à sa tête, un maire secondé par ses adjoints et ses conseillers municipaux. À Guénange, 29 conseillers municipaux, adjoints compris, siègent au Conseil Municipal présidé par le maire. Ils travaillent tous ensemble et organisent la vie de la commune.

Le maire est le représentant de l'État sur la commune, c'est pourquoi il doit faire appliquer les lois de la République sur le ban communal. De plus, le maire met en pratique les décisions du Conseil Municipal.

DÉCISIONS DU MAIRE ET DE SON ÉQUIPE :

Notre cadre de vie dépend des décisions que prennent le Maire le Conseil Municipal sur le fonctionnement des écoles, la construction d'une route mais aussi le sport, la préservation de l'environnement ou encore la gestion de la voirie communale.

Toutes les décisions importantes sont soumises au Conseil Municipal qui les approuve ou les rejette. À Guénange celui-ci se réunit environ une fois par mois.



QUELQUES DÉCISIONS DES CONSEILS 2021 :



- Attribution de subventions pour les sorties scolaires
- Souscription à des travaux pour la Trame Verte et Bleue afin de créer des continuités écologiques
- Tarifs de locations de salle revus avec une approche profitable aux Guénangeois
- Choix d'une mission technique pour la rénovation de l'Hôtel de Ville et de la Place de la Mairie afin de retrouver une centralité
- Renouvellement du bail de la Gendarmerie pour une durée de 9 ans
- Relance d'une procédure d'abandon manifeste d'un bien immobilier rue de Metzervisse
- Validation des chemins de randonnée intercommunaux dont les traversants à la commune
- Acquisitions de terrains en vue de la création d'une zone de loisirs autour des étangs

L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Ouverture de classes :

Beaucoup de fausses rumeurs ont été véhiculées, alors rétablissons la vérité ! Non, la municipalité n'a pas refusé une ouverture de classe au mois de juin. Oui, elle a accompagné, avec réactivité, l'ouverture de classe décidée en septembre.

Voici, en toute transparence, comment les choses se sont déroulées : Au mois de juin, nous avons transmis à l'Éducation Nationale le nombre d'élèves prévu dans nos écoles pour l'année scolaire 2021/2022. Elle acte l'ouverture de deux classes sur notre commune.

Puis l'Académie fait procéder à un comptage des élèves présents à la rentrée. La bonne nouvelle arrive le 3 septembre, le Directeur Académique prend la décision d'ouvrir une classe supplémentaire à Sainte Scholastique, ce dont nous nous réjouissons.

Immédiatement, les dispositions sont prises pour l'installation de la nouvelle classe. **En 3 jours**, la classe est créée, un enseignant est affecté, les parents d'élèves se mobilisent, l'équipe municipale débloque des fonds, crée un poste d'ATSEM pour accompagner nos écoliers, les services techniques s'affairent et procèdent aux aménagements nécessaires. **Tout le monde travaille dans le même sens avec efficacité.**

Démocratie participative :

Comme vous avez pu le voir ces derniers mois, notre maire a fait le tour de toutes les rues de la ville, quartier par quartier, à votre écoute, dans un esprit de proximité et de démocratie directe.

Nous sommes fiers d'avoir pu engager cette démarche dès que la situation sanitaire l'a permis et ainsi de vous entendre et de vous associer aux solutions pouvant être apportées dans votre quartier.

Cette réelle proximité, d'élus à portée de main, est toute nouvelle sur la commune, puisque jamais rien n'avait été tenté en ce sens par nos prédécesseurs.

Ne leur en déplaise, un Maire qui arpente les rues de sa commune avec d'autres élus et des référents de quartier, cela ne s'était jamais vu !



Maisons « seniors » :

La ville a signé un compromis de vente pour le terrain à bâtir à l'angle du boulevard du Parc et de la rue Julie Victoire Daubié. Sur ce dernier lot d'une superficie de 18 ares, l'ancienne municipalité envisageait d'édifier un immeuble de 18 logements.

Avec nous, c'est un projet de 8 maisons qui doit voir le jour en 2022.

Déjà l'opération financière est bien plus favorable à la collectivité, puisque là où nous vendons à 300 000€, l'ancienne équipe voulait céder à 200 000€. Mais le plus important, c'est que **ce projet répond à un besoin de notre population** : s'adapter au vieillissement de ses administrés.

Demain nous devons, dans ce même état d'esprit, travailler à des solutions de logement pour nos jeunes, afin qu'ils puissent démarrer leur propre parcours de vie à Guénange.

Parce que chacun aspire à bien grandir, à bien vivre, à bien vieillir, ensemble et dans de bonnes conditions.... la majorité agit !

Les élus « Osez Guénange avec Pierre TACCONI »



Mesdames, Messieurs,

Pour ce second bulletin municipal et après une année de mandat – certes perturbée par la crise sanitaire – nous pouvons dresser un premier bilan de l'action municipale de la nouvelle équipe :

En premier lieu nous ne pouvons que saluer la volonté d'animer la commune durant cet été, apportant un peu d'entrain et de joie dans le marasme ambiant. Cependant, nous ne pensons pas que les Guénangeois aient élu un comité des fêtes à la tête de la ville. Qu'en est-il de l'action municipale, des projets ?

Au-delà du projet de dépose minute à l'école Sainte-Scholastique – plutôt controversé par les riverains et par le corps enseignant – quoi de neuf sur la commune ? Quel avenir est envisagé ?

Le programme présenté par l'équipe municipale n'est pas lourd. Nous espérons que la trésorerie laissée initialement ne va pas être le seul fonds de commerce des années restantes basé sur du clientélisme ici et là ...

Dans les mandats précédents les voiries municipales étaient réhabilitées avec mise aux normes de l'accessibilité et dispositifs de sécurisation de la chaussée, des travaux dans les bâtiments communaux étaient également entrepris. Et aujourd'hui ? Alors oui, tout comme vous, nous n'avons rien constaté de tel !

Que dire de l'îlot en friche place de la République où rien de déterminant n'est décidé. En revanche, une nouvelle place devant la mairie est envisagée. À quel coût pour la commune ? Pour quel usage ? Raser la coulée verte pour du béton ? Les promesses de campagne sont vite oubliées une fois l'écharpe endossée.

La rentrée scolaire a eu lieu avec la poursuite des actions de la municipalité précédente concernant les fournitures scolaires. Concernant les effectifs, ceux-ci sont en légère augmentation et une nouvelle classe de maternelle ouvre à Clair Matin.

L'urbanisation – tant décriée lors de la campagne électorale – permet de maintenir nos classes ouvertes et l'apport de nouveaux habitants renforce le tissu associatif. D'ailleurs nous croyons savoir que l'urbanisation n'est peut-être pas finie sur Guénange... affaire à suivre. C'était sûr ! Les promesses n'engagent que ceux qui les croient.

Dans cette nouvelle mandature les élus de l'opposition ne sont pas – toujours – respectés avec, pour commencer l'absence de commission des finances pour traiter des affaires budgétaires, une première à Guénange. Nous vivons une omerta complète depuis plus d'un an. Avouons que cela doit être dur pour tout le monde puisqu'une adjointe – pourtant très impliquée et très compétente – a rapidement démissionné ne souhaitant pas trahir les électeurs.

Sur le rond-point, nous nous réjouissons de l'aboutissement de ce projet départemental sécurisant la sortie de l'A31. Un projet identifié de longue date par le Conseil Départemental, mais toujours reporté par le Président WEITEN. Nous déplorons, encore une fois, le manque d'information du Conseil Municipal notamment lors du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget 2021 ...

Tant de questions sans réponses qui interpellent. Nous restons à votre disposition pour assumer les fonctions qui sont les nôtres aujourd'hui et pour l'avenir de notre ville.

En vous souhaitant de prendre soin de vous et des vôtres.

Vos élus de la liste *Unis, Vivons Guénange*

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : *Unis, Vivons Guénange*

La bibliothèque de Guénange
vous invite au



SEPTEMBRE 2021 - AOÛT 2022

**EXPOSITIONS | MANGAS | CRÉATION DE BANDES DESSINÉES |
CONTES | KAMISHIBAI |
PARTAGE DE LA CULTURE JAPONAISE**



MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DES ARTISANS

1^{er} et 3^{ème} dimanche de chaque mois

De 9h00 à 12h00 - Place Saint-Benoît